

Deux solutions de pose de carrelage sur panneaux dérivés du bois.

La pose d'un carrelage sur un plancher de panneau de particules ou d'OSB est une opération à réaliser avec précaution. Au contact de l'eau de gâchage du mortier colle, le bois peut gonfler et entraîner le décollement ultérieur du carrelage. Sous charge, le support bois est déformable et peut provoquer le cisaillement du plan de collage. Par ailleurs, les joints de panneaux constituent des zones à risques de cisaillement et de rupture. La mise en œuvre est toutefois possible en prenant un certain nombre de précautions et en respectant les prescriptions des fabricants. Cette fiche technique décrit deux méthodes de pose, l'une sous avis technique et l'autre sous cahier des charges. La méthode de pose consiste à utiliser une natte intermédiaire entre le panneau support et le carrelage qui assure la fonction de désolidarisation entre le support et le carrelage.

Pour obtenir de bons résultats, il conviendra dans tous les cas de respecter les recommandations suivantes :

- La sous-face des panneaux est obligatoirement ventilée (plénum de 5 cm mini)
- Pour une charge d'exploitation de 150 kg/ m², l'épaisseur minimale des panneaux est fixée à :
 - 16 mm pour une dalle OSB 3 Plus posée avec un entraxe maximum de 500 mm.
 - 18 mm pour un Kronoply OSB 3 posé avec un entraxe maximum de 550 mm.
- Eviter les locaux de surface supérieure à 20 m².
- La surface unitaire des carreaux ne dépassera pas 900 cm².

1 - Schlüter Ditra et ses produits connexes pour traitement des points singuliers.

Schlüter Ditra est une natte en polyéthylène (*photo 1 en orange réf A*) pourvue de nervures entrecroisées, en forme de queue d'aronde et revêtue, sur la partie inférieure, d'un feutre non tissé.

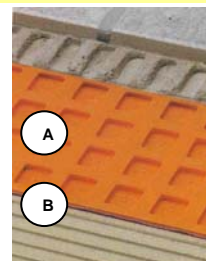
La natte est fixée au panneau bois par un mortier-colle adapté (ref B) et le revêtement céramique est ensuite appliqué sur une couche mince de mortier colle directement sur Schlüter Ditra.

Schlüter Ditra propose des produits connexes pour le traitement des points singuliers : Bande de pontage...

Avis technique : Schlüter Ditra – 13/02-872

Site Internet : <http://schluter-systems.fr>

Schlüter Systems SARL – Tél.03 44 54 18 88



2 - Siplast - Interply P ou Hydro

Le procédé **Interply** a pour principe de mettre en œuvre une couche intermédiaire entre le carrelage et son support pour assurer la fonction désolidarisation. Après la pose des cloisons, une vérification de la planéité est réalisée. Maxi 5 mm sous une règle de 2 m.

Le support dalle P5 CTBH doit être nettoyé, brossé et dépoussiéré. Le collage de la membrane Interply doit se dérouler immédiatement après cette phase de nettoyage.

Attention l'application d'un primaire peut être nécessaire, nous vous conseillons de vous reporter au cahier des charges de pose d'interply.

<http://www.siplast.fr>

Siplast – Tél : 01 40 96 35 00

E-mail : contact@siplast.fr



CCP
**Alpha
Contrôle**

Dans tous les cas il convient de consulter la réglementation en vigueur, le DTU 51-3 planchers en bois ou panneaux dérivés du bois et 53-2 revêtements de sol plastiques collés, ainsi qu'aux prescriptions des fabricants.

Avertissement :

Les renseignements contenus dans la présente fiche technique, sont donnés en toute bonne foi dans l'état actuel de nos connaissances. Ils n'engagent en rien la responsabilité de la société Kronofrance qui se réserve le droit de les modifier sans préavis en fonction de l'évolution des matériaux, des méthodes de calcul ou de mise en œuvre et de la réglementation.